

la population canadienne une nation grande, heureuse et fière. Cette mission, le 23 juin 1896, date à jamais mémorable dans nos annales politiques, l'électorat de ce pays en a donné au parti libéral, digne de la recevoir, la glorieuse investiture. Depuis cette époque, le parti libéral a-t-il démérité ? A cette question, la grande voix du peuple plusieurs fois consultée a répondu dans la négative. C'est que, M. l'Orateur, l'administration libérale dirigée par l'homme d'Etat distingué dont le nom est le symbole de l'honneur et de la victoire, a poursuivi et poursuit l'accomplissement de cette mission avec un succès qui fait envie aux autres peuples.

A cet homme d'Etat éminent, qu'il me soit permis d'exprimer ma joie de le voir de nouveau dans la plénitude de la santé et de la vigueur qui lui sont nécessaires pour mener à bonne fin l'œuvre de restauration et d'émancipation nationales qu'il a entreprise de concert avec ses collègues. D'un bout à l'autre de cette confédération où il fait régner la concorde, la paix et la prospérité s'élève le vœu ardent qu'il demeure de longues années au poste élevé où le réclament les intérêts les plus chers de la patrie canadienne.

Ma tâche est finie, mais avant de reprendre mon siège, je désire au seuil de la carrière importante dont les portes s'ouvrent pour moi, exprimer un sentiment tout personnel. Investi de la mission de prendre part aux délibérations d'une assemblée qui a charge des destinées de la nation, je sens peser sur moi une lourde responsabilité. Le rôle de l'homme public dans un pays mixte comme le nôtre est complexe et difficile. Saurais-je m'en rendre digne ? J'ose l'espérer, en suivant l'exemple des hommes distingués qui m'ont précédé dans cette enceinte, en m'inspirant des leçons de patriotisme, d'honneur et de loyauté qu'ils donnent à leurs concitoyens dans l'exercice de leurs fonctions. Dans ces circonstances, je m'estimerai heureux d'avoir accepté le mandat qui m'a été confié, surtout si je puis dans l'accomplissement de ce mandat, contribuer quelque peu à accroître le patrimoine économique, intellectuel et social de notre beau pays.

(Traduction) : M. l'Orateur, je terminerai ce discours par quelques observations dans la belle langue qui est parlée par la majorité de la députation et par un grand nombre des électeurs que je représente.

Je viens de dire, dans ma langue maternelle, qu'en acceptant la tâche importante et délicate d'appuyer l'adresse en réponse au discours du Trône, je désirais m'acquitter d'un devoir envers ma province et mon pays. Tout d'abord, M. l'Orateur, permettez-moi de redire combien je suis heureux de la prospérité du pays, à laquelle il est fait allusion dans le discours du Trône. Je suis fier de voir que notre commerce—dont

les progrès ont été si extraordinaires depuis 1896—la création de nouvelles industries dans tout le pays, l'aisance et la prospérité des cultivateurs, l'augmentation des salaires, l'inter interruption du travail chez la classe ouvrière et le merveilleux développement de nos grandes richesses naturelles ont placé le Canada au premier rang parmi les nations les plus prospères du monde. Mais si nous devons être heureux et fiers de tout ce progrès il nous incombe aussi d'en rechercher les causes. J'admets avec nos amis de l'opposition qu'il faut surtout l'attribuer à la Providence, protectrice des nations comme des individus. Cependant, M. l'Orateur, la Providence aide ceux qui s'aident eux-mêmes, et partant de là, il faut reconnaître deux autres grands facteurs de la prospérité et du développement du Canada depuis sept ans : d'une part, les qualités réelles des grandes races dont se compose notre population, et de l'autre, l'honnêteté et l'esprit d'initiative du ministère actuel. En m'exprimant dans ma langue maternelle, il y a quelques instants, j'ai parlé assez longuement de l'administration libérale ; le peu de temps que j'ai à ma disposition ne me permet pas d'exposer de nouveau par le menu ce qu'a fait le gouvernement Laurier pour le Canada durant les sept années de son existence. Qu'il me suffise de dire que son œuvre est écrite dans la demeure confortable de l'artisan, qu'elle se manifeste dans l'air satisfait du cultivateur et dans le carnet de banque du marchand et de l'industriel.

J'ai dit que la présence de deux grandes races est un élément de force. Je sais bien que nos ennemis prétendent y voir un élément de faiblesse. Mais qui dira qu'elle a été un élément de faiblesse pour la mère patrie, dont la population provient de la fusion de plusieurs races ? Nous, Canadiens-français, nous admirons l'esprit d'initiative de nos compatriotes d'origine anglaise qui risquent leurs fortunes dans de grandes entreprises dont l'effet est de développer le pays ; mais, par contre, nous sommes portés à croire que, sous certains rapports, ils ont quelque chose à apprendre de nous. Chaque race a ses qualités et ses défauts, et plus elles se connaissent, plus elles apprennent à se respecter et à s'estimer mutuellement. L'homme d'état, ou même n'importe quel citoyen, doit donc s'efforcer de faire régner, entre les divers éléments de notre population, l'harmonie et l'union, sans lesquelles le Canada ne saurait prospérer. C'est ce qu'avaient fort bien prévu les pères de la Confédération en lui donnant pour base la tolérance, la confiance et le respect de toutes les races l'une pour l'autre. Le temps a prouvé qu'ils avaient eu raison, car la lenteur même de nos premiers progrès nous a été sensiblement avantageuse, puisqu'elle a assuré la stabilité de notre politique. Le sentiment de notre existence comme nation est aujourd'hui